



L'avenue Lénine deviendra l'avenue Gisèle Halimi

Lors du Conseil municipal du 25 mars 2021, la municipalité proposera de renommer l'actuelle avenue Wladimir Lénine et de la baptiser avenue Gisèle Halimi, afin de rendre hommage à une grande personnalité historique, malheureusement décédée le 28 juillet 2020 et dont les combats politiques et militants pour les droits des femmes et contre le colonialisme font échos aux engagements et aux actions que mène la Ville de Givors.

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes, la Ville de Givors souhaite promouvoir la place des femmes dans l'espace public et mène une action volontariste en ce sens. À ce jour, à Givors, seulement 5% des voies de communication ont des noms de femmes, quand plus de 30% portent le nom d'hommes, le reste étant constitué de dates, de noms de lieux ou d'objets. Si les femmes sont nombreuses à s'être illustrées par leurs succès et engagements, qu'ils soient politiques, sportifs ou culturels, peu d'entre elles ont à ce jour l'honneur de voir leur nom attribué à une voie de communication.

Le nom des rues revêt une valeur hautement symbolique et joue un rôle dans la constitution de la mémoire collective, aussi bien locale que nationale. L'égalité entre les femmes et les hommes exige une égalité réelle des droits et une égalité des représentations.

La municipalité soumettra au Conseil municipal, lors de sa prochaine séance du 25 mars, une délibération visant à donner le nom d'avenue Gisèle Halimi à l'actuelle avenue Lénine, et ce en accord avec son fils, Serge Halimi. Cette délibération permettra à la ville de Givors de rendre hommage à une femme qui, par ses combats pour l'égalité entre les peuples et entre les femmes et les hommes, aura considérablement marqué le XX^e siècle et aura contribué de manière décisive au progrès social.

Les partenaires de la Ville, en particulier La Poste, et les habitantes et habitants de la future avenue Gisèle Halimi, ont été contacté(e)s par les services de la Ville et seront accompagné(e)s autant que nécessaires dans les démarches administratives liées à ce changement de nom de l'avenue.

Les noms de rue structurent nos imaginaires et notre mémoire. Mettre à l'honneur aujourd'hui Gisèle Halimi, avocate brillante et militante engagée, c'est permettre aux jeunes filles de voir qu'elles ont le droit de choisir leur avenir, c'est offrir un modèle dont elles peuvent s'inspirer pour bâtir l'avenir qu'elle souhaite. Pour nous toutes et tous, c'est aussi un rappel du combat qu'il nous faut mener, encore aujourd'hui, pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes et pour le respect des droits humains. Avec toute l'équipe municipale, je le mènerai. ●●

Mohamed Boudjellaba, maire de Givors



Gisèle Halimi

Gisèle Halimi est née le 27 juillet 1927 en Tunisie et décédée le 28 juillet 2020 en France. Toute sa vie, elle a été une militante et une combattante, luttant infatigablement pour les droits des femmes, pour l'égalité et pour les libertés de chacune et chacun. Jeune déjà, elle s'est battue pour faire ses études de droit à Paris. Devenue avocate, elle s'engage pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie, devenant l'avocate de plusieurs membres du Front de Libération Nationale (FLN). Elle s'est également engagée contre la guerre du Vietnam menée par les Etats-Unis.

Gisèle Halimi est aussi célèbre pour avoir signé, en 1971, le manifeste des 343 femmes déclarant avoir avorté et réclamant le libre accès à la contraception et la légalisation de l'avortement. En 1972, elle défend Marie-Claire Chevalier, poursuivie en justice pour avoir avorté après avoir été violée. Elle obtient la relaxe et contribue, par ce procès et par son engagement en sein du mouvement Choisir la cause des femmes, à l'élaboration au vote et à la promulgation de la loi Veil en 1975. Elle lutte également pour l'élargissement de la définition légale du viol.

Élue députée, en 1981, elle rapporte à l'Assemblée le projet de loi visant à la dépénalisation des relations homosexuelles. Ambassadrice de France à l'UNESCO de 1985 à 1986, elle a défendu sans relâche l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle promeut la parité en politique et devient membre de l'Observation de la parité entre les femmes et les hommes qu'elle a contribué à créer. Dans les années 2000, elle soutient l'harmonisation des droits des femmes entre les états membres de l'Union européenne, prônant l'alignement sur les législations les plus favorables. Elle n'hésitera jamais à élever sa voix contre les obscurantismes.